SERVICE CIMETIERE

Vous pouvez acquérir dans le cimetière :

1. <u>Une concession</u>: emplacement dont vous achetez l'usage et non le terrain.

L'acte de concession précise les bénéficiaires. Elle peut donc être soit :

• Individuelle : réservée à une personne

• Collective : réservées aux personnes désignées

• Familiale : réservée à son titulaire et aux membres de sa famille

La concession est vendue à un prix défini selon la durée et selon la superficie soit :

CONCESSIONS					
	15 ans	30 ans	50 ans		
3m²	120€	240 €	360€		
5m²	200€	400 €	600€		
7m²	280€	560 €	840€		



2. <u>Une cavurne</u> : petit caveau destiné à recueillir une voire quatre urnes funéraires. Il s'agit d'une sépulture pour les cendres.

CAVURNE					
	15 ans	30 ans			
	60 €	120€			



3. <u>Une case dans le columbarium</u>: monument cinéraire où sont déposées des urnes contenant les cendres des défunts.



COLUMBARIUM					
	15 ans	30 ans			
	600€	750 €			

4. <u>Etre dispersé dans le jardin du souvenir</u> : espace dédié à la dispersion des cendres des défunts au sein du cimetière

